



## MINISTÈRE DE LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE ET SOLIDAIRE

Direction interrégionale de la mer  
Nord Atlantique-Manche Ouest

Brest , le 21 octobre 2019

DECISION N° 863 / 2019

### LE DIRECTEUR INTERREGIONAL DE LA MER NORD ATLANTIQUE MANCHE OUEST

- VU Le décret N°2017-1653 du 30 novembre 2017 relatif à la signalisation maritime
- VU L'arrêté du 30 novembre 2017 portant définition du système de balisage maritime et de son référentiel nautique
- VU La décision d'allumage provisoire prise par la DIRM NAMO le 25 novembre 2015,
- VU L'avis de l'expert nautique du 2 juillet 2019

### DÉCIDE

#### ARTICLE 1<sup>er</sup>

de statuer sur l'allumage à titre définitif de « la bouée Les Galères » dont l'essai à titre provisoire, en mars 2016, n'a fait l'objet d'aucune plainte ou remarque négative .

#### ARTICLE 2

Cette Bouée est classée comme Établissement de Signalisation Maritime (ESM). Cet établissement est à la charge et sous la responsabilité du service des Phares et balises subdivision de Lorient,

### ARTICLE 3

Les caractéristiques du balisage modifié sont précisées en annexe 1.

### ARTICLE 4

Les modifications prévues de la signalisation maritime devront se faire en application des textes en vigueur.

Elles feront l'objet d'une diffusion de l'information nautique et d'une transmission au SHOM par les services des phares et balises de la DIRM-NAMO.

Cette décision prend effet à la date de réalisation de l'opération confirmée par l'information nautique de réalisation correspondante.

Le Directeur Interrégional de la mer

*Son délégué,*

Division Infrastructures et Equipements  
de Sécurité Maritime  
le chef de service

**Nicolas AUGER**

destinataires :

- Directeur de la direction technique eau, mer et fleuves du Cerema
- Shom, président de la commission des phares et des autres aides à la navigation
- Bureau SM4 de la Dam
- Dirm Namu/Direction, Dirm Namu/DIESM

## Annexe N° 1

### Caractéristiques nouvelles de « la bouée Les Galères »

Nom N° Aladin	Position	Marque	Couleur du feu	Rythme	Portée
Bouée Les Galères 5600148	47°18,770'N 003°02,760'W	Cardinale Est	Blanc	VQ(3)	3M